

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

163/2020

Le Maire de la commune de PIETROSELLA,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.361-1, L.362-1 et L.362-2 ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié ou complété, relatif à la signalisation des routes et autoroutes

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2, L.2213-4 ;

Vu le code de la route ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2211-1, L.2212.1, L.2212.2, L.2212.5, L. 2213.2 et L. 2213.4 traitant des pouvoirs de Police du Maire en matière de circulation et de stationnement

Vu la demande reçue le 18 décembre 2020 présentée par l'ENTREPRISE RESEAUX DIFFUSION CORSE (ERDC) représenté par Monsieur Livrelli Christian – Rond point de Bastelicaccia – Route d'Air Corsica – 20129 Bastelicaccia – tel :04.95.52.32.85 - et par mesure de sécurité et de bon ordre, il appartient à l'Autorité Municipale de règlementer la circulation sur la RD255 secteur Route de Pietrosella Village (plan annexe) pour les travaux d'une ouverture de tranchée pour la pose de câbles EDF.

ARRETE

ARTICLE 1 : L'ENTREPRISE RESEAUX DIFFUSION CORSE est autorisée à réaliser des travaux d'ouverture de tranchée pour la pose de câbles EDF du 07 décembre 2020 pour une durée de 120 jours calendaires, sur la RD255 Route de Pietrosella Village (Plan annexe).

ARTICLE 2 : L'ENTREPRISE RESEAUX DIFFUSION CORSE est autorisée à procéder à la mise en place d'une circulation alternée par panneaux et feux tricolores et d'une interdiction de stationner et de dépasser du 07 décembre 2020 pour une durée de 120 jours calendaires .

ARTICLE 3: L'ENTREPRISE RESEAUX DIFFUSION CORSE est tenue de prendre toutes dispositions pour éviter tous risques d'accidents

ARTICLE 4 : Les prescriptions au présent arrêté seront rappelées, 48 heures à l'avance, par la pose de barrières et panneaux de signalisation avec affichage du présent arrêté municipal.

ARTICLE 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur. Tous véhicules en infraction à l'interdiction de stationner pourront être mis en fourrière aux frais des propriétaires.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur Le préfet de la Corse du Sud, à M. le commandant de la brigade de gendarmerie de Pietrosella, et à l'Intéressée.

Fait à Pietrosella le 18 décembre 2020

Le Maire :

Jean Baptiste LUCCIONI,



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification Notifié le

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

163/2020

Le Maire de la commune de PIETROSELLA,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.361-1, L.362-1 et L.362-2 ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié ou complété, relatif à la signalisation des routes et autoroutes

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2, L.2213-4 ;

Vu le code de la route ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2211-1, L.2212.1, L.2212.2, L.2212.5, L. 2213.2 et L. 2213.4 traitant des pouvoirs de Police du Maire en matière de circulation et de stationnement

Vu la demande reçue le 18 décembre 2020 présentée par l'ENTREPRISE RESEAUX DIFFUSION CORSE (ERDC) représenté par Monsieur Livrelli Christian – Rond point de Bastelicaccia – Route d'Air Corsica – 20129 Bastelicaccia – tel :04.95.52.32.85 - et par mesure de sécurité et de bon ordre, il appartient à l'Autorité Municipale de règlementer la circulation sur la RD255 secteur Route de Pietrosella Village (plan annexe) pour les travaux d'une ouverture de tranchée pour la pose de câbles EDF.

ARRETE

ARTICLE 1 : L'ENTREPRISE RESEAUX DIFFUSION CORSE est autorisée à réaliser des travaux d'ouverture de tranchée pour la pose de câbles EDF du 07 décembre 2020 pour une durée de 120 jours calendaires, sur la RD255 Route de Pietrosella Village (Plan annexe).

ARTICLE 2 : L'ENTREPRISE RESEAUX DIFFUSION CORSE est autorisée à procéder à la mise en place d'une circulation alternée par panneaux et feux tricolores et d'une interdiction de stationner et de dépasser du 07 décembre 2020 pour une durée de 120 jours calendaires .

ARTICLE 3: L'ENTREPRISE RESEAUX DIFFUSION CORSE est tenue de prendre toutes dispositions pour éviter tous risques d'accidents

ARTICLE 4 : Les prescriptions au présent arrêté seront rappelées, 48 heures à l'avance, par la pose de barrières et panneaux de signalisation avec affichage du présent arrêté municipal.

ARTICLE 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur. Tous véhicules en infraction à l'interdiction de stationner pourront être mis en fourrière aux frais des propriétaires.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur Le préfet de la Corse du Sud, à M. le commandant de la brigade de gendarmerie de Pietrosella, et à l'Intéressée.

Fait à Pietrosella le 18 décembre 2020

Le Maire :

Jean Baptiste LUCCIONI,



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification Notifié le



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : LIVRELLI Prénom : Christian
Dénomination : ENTREPRISE RESEAUX DIFFUSIO Représenté par : _____
Adresse. Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : Rond point de BASTELICACCIA
Route d'AIR CORSICA
Code postal 2 0 1 2 9 Localité : BASTELICACCIA Pays : France
Téléphone 0 4 9 5 5 2 3 2 8 5 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : sas.erdc16@gmail.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____
Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____
Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : 0 + 0 Point de Repère (PR) routier de fin d'application : 2 + 30
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : D255A - RTE DE PIETROSELLA
Code postal 2 0 1 6 6 Localité : PIETROSELLA

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : En cours
Description des travaux : Ouverture de tranchée pour la pose de câbles EDF
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ : _____
Date prévue de début des travaux : 0 7 1 2 2 0 2 0 Durée des travaux (en jours calendaires) : 1 2 0

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 1 2 0 Date de début de réglementation 0 7 1 2 2 0 2 0
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée : _____
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur

Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **BASTELICACCIA**

Le : **30 11 2020**

Nom : **LIVRELLI** Prénom : **Christian** Qualité :

